Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

Direction
Référence : EAU-AUT-25-0183
Dossier suivi par : Unité Autorisations - VDO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
Clervaux
Montée du Château
L-9712 Clervaux

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Administration communale de Clervaux
Objet	Renouvellement de la canalisation pour eaux mixtes, de la conduite d'eau potable et pose d'un axe pour eaux pluviales dans la rue de la Gare à Clervaux
Localité(s)	Clervaux
Commune(s)	Clervaux

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : https://enquetes.public.lu/fr.html.

Pour l'Unité Autorisations

Digitally signed by:
Fabienne Gass
Date: 01/07/2025 12:01:08

Annexes :
- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés